

## PROCES-VERBAL

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

20 avril 2021  
en visioconférence

Compte tenu des protocoles sanitaires de lutte contre la propagation de la Covid-19 et en application de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, l'Assemblée Générale 2021 de Pays de la Loire Coopération Internationale s'est tenue en visioconférence.

L'assemblée Générale est présidée par Daniel Laidin, Président de l'association, assisté de Mathilde Beziau, en sa qualité de Directrice de l'association. L'équipe est aujourd'hui de 3 permanents renforcés par des stagiaires, des apprentis et des services civiques, soit 6 personnes actuellement.

### *Rappel sur les modalités de vote :*

Les adhérents 2020 et 2021 peuvent voter les délibérations mais seuls les adhérents 2020 peuvent élire les administrateurs en fin de séance. Pour les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, les statuts n'obligent pas à des votes à bulletin secret et les décisions sont prises à la majorité des présents ou représentés. Seul un représentant par structure peut voter ; chaque collège dispose de 25% des voix.

La séance est enregistrée pour faciliter la prise de notes et la comptabilisation des participants.

### *Ordre du jour :*

- Révision des statuts (modifications principales : renouvellement intégral des administrateurs et membres du Bureau tous les trois ans : quorum de l'Assemblée Générale revu à un tiers des membres)
- Présentation du rapport moral 2020
- Présentation des comptes de résultats 2020
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
- Présentation de la feuille de route 2021-2023
- Présentation du rapport d'orientation et du budget prévisionnel 2021
- Election des administrateurs

### *Liste des organismes présents ou représentés :*

ABJC, ADHCI, AFDI 49, AFDI 53, AFDI 72, AFDI Pays de la Loire, Association Alfred Diban, Africa, Anjou Madagascar, Agir ABCD Anjou Maine, Association Congo Futur, Agir ABCD Loire Océan, Agir là-bas 49, ARIFTS, Angers Loire Métropole, Artisans du Monde Vendée, International Ouest Club, Association Internationale des Sénégalais de la Diaspora, Association Solidarité Pays de la Loire Cameroun, Avec l'Ethiopie, Etablissement scolaire Blanche de Castille, Ville de Bouguenais, Caisse des Dépôts et Consignations, Carambenor, CASI 85, CCFD Terre Solidaire Mayenne, Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, CNEAP, Collège Saint-Paul et Lycée Notre-Dame, Comité de jumelage Fontenay-le-Comte Gaoua, Coordination Anjou Burkina, SCE Environnement, Lycée Saint-Benoît, Lycée Saint François, Amaregui, Artisans du Monde, AICP la Joliverie, Pôle Mécénat, Direction de l'Enseignement catholique de Loire-Atlantique, 2ML Narration, BEAF Santé, Concordia Normandie Maine, COSIM Pays de la Loire, CRAJEP, CRESS, CRIJ, Groupe Mali Arnage, Département de Mayenne, Des Unes aux Autres, Echobat, Group Etablières, ECTI, Ecole Supérieure d'Agriculture, ESEO, Essentiel, Francas Pays de la Loire, GESTM, GREF, Guinée 44, Gynécologie sans frontières, Hetsika, Istom, IFFEurope, Jardins d'Espoirs, AEMK, CROS, Rencontres Solidaires 44, Fédération des MFR des Pays de la Loire,

Ville de Loire Authion, Ville de la Flèche, Lycée professionnel de Bougainville, Maison de l'Europe du Mans, MFR de la Sarthe, Maison des Citoyens du Monde (MCM), Nantes Terre Atlantique, Oniris, Parcours le Monde Grand Ouest, Réciprocité et solidarité internationale, Conseil Régional des Pays de la Loire, Secours Catholique 85, SIEN, La Terre Notre Planète, Trans-Mad'Développement, Univers-Sel, Vi A Togo, Ville d'Allonnes, Ville de Cholet, Ville de La Roche-sur-Yon, Ville de Rezé, IRCOM, Université d'Angers, SOLHERBU

Les quorums sont atteints pour les quatre collèges, avec 10 collectivités présentes ou représentées sur 15 adhérentes, 59 associations présentes ou représentées sur 90 adhérentes, 18 établissements d'enseignement présents ou représentés sur 21 adhérents et 9 acteurs économiques présents ou représentés sur 10 adhérents.

## Révision des statuts - Présenté par Pierre-Yves TREHIN

Enjeux :

- Permettre une stabilité dans les engagements et instances du réseau (avec la possibilité de siéger jusqu'à 9 ans)
- Mettre en cohérence la durée des mandats des administrateurs et des membres du bureau
- Faciliter l'atteinte du quorum à l'Assemblée Générale dans la perspective de l'augmentation du nombre d'adhérents.

Modalités :

- Préparation des révisions par la Commission Programmation
- Approbation des révisions en Conseil d'Administration
- Présentation pour validation en Assemblée Générale Extraordinaire

En conséquence, sont proposées les modifications des articles suivants :

- Sur l'article 10 –2 : délibération si un tiers des membres sont présents ou représentés, renouvellement du Conseil d'Administration en totalité tous les 3 ans. Une même personne ne pourra avoir plus de 5 pouvoirs ou tel que défini dans le Règlement Intérieur.
- Sur l'article 12–2 : modification liée au renouvellement total du Conseil d'Administration tous les 3 ans et non chaque année ; la possibilité d'avoir deux procurations au sein du Conseil d'Administration.
- Sur l'article 13 : Mise en cohérence de la durée des mandats au Bureau Exécutif, avec une élection tous les 3 ans.

L'intégralité du texte révisé est présentée en annexe 1.

*Interventions et échanges :*

Daniel LAIDIN, Président rappelle que ces modifications ont été présentées en Bureau et adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Patrick FRENEL, MCM demande si les RRMA ont évolué dans ce sens.

Mathilde BEZIAU indique que la moitié des RRRMA sont allés dans ce sens. Mais les RRMA ont souvent modifié leurs statuts au bout de quelques années d'existence. Pierre-Yves TREHIN rappelle que les statuts initiaux correspondaient aussi au caractère adaptable d'une structure naissante.

Daniel LAIDIN, Président souligne la particularité de Pays de la Loire Coopération Internationale d'avoir un quatrième collège économique : il est donc difficile de se comparer aux autres RRMA qui comportent essentiellement 3 collèges.

## Vote de la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

80% des membres du collège 1 approuvent la révision des statuts (20% ne se prononcent pas), 64% des membres du collège 2 (36% ne se prononcent pas), 89% des membres du collège 3 (11% ne se prononcent pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), représentant un résultat pondéré de 80% des suffrages en faveur de la révision des statuts.

Le vote est clos à 9h 44.

**Résolution 1 : la révision des statuts est approuvée.**

## Présentation du rapport moral - Mathilde BEZIAU

2020 est une année particulière car elle est marquée par la crise sanitaire. Malgré cela le réseau a réussi à maintenir la quasi-totalité de ses activités, événements, rencontres, formations et animations.

De nouveaux partenariats se sont développés en 2020 mais aussi de nouveaux projets, avec le déploiement de RECITAL qui avait pris un an et demi à se construire. Ce programme a commencé en janvier 2020 et permet notamment le déploiement des dispositifs Totems et Tandems Solidaires.

Un projet dit « Clé en main » est soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et vise à emmener dans une nouvelle coopération décentralisée plusieurs collectivités de Loire-Atlantique, en partenariat avec l'association Trans'Mad-Développement.

Une campagne d'éducation aux médias a également été initiée en partenariat avec Globe Reporters. Le réseau souhaite développer des campagnes similaires sur de nouvelles thématiques à l'avenir.

Le rapport moral est attaché en annexe 2.

## Témoignages des participants aux dispositifs du réseau – Présentation par Lucille HEGRON

Témoignage de Françoise Nau, Artisan du Monde Vendée, membre du réseau depuis sa création et qui participe à deux dispositifs d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité à l'internationale : les Tandems Solidaires et TOTEM.

Second témoignage d'une étudiante de l'association Anophèle et d'une enseignante sur la mise en place d'un projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sur Inde, dans le cadre d'un tandem solidaire

*Interventions et échanges :*

Patrick Frénel, MCM : Comment sont choisies les zones des groupes de travail ?

Mathilde Beziau, directrice : Les groupes de travail ont été définis suite à une consultation lors de l'Assemblée Générale de 2019. Suite à cette consultation, 5 groupes géographique ont été établis en 2020, en plus d'un groupe thématique sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité à l'internationale. Après un an de fonctionnement et des premiers enseignements tirés, il a été décidé de recentrer plusieurs groupes de travail sur des pays et non sur des régions : Madagascar, Bénin, et Cameroun, issus d'une analyse de notre base de données sur les nombres d'adhérents par pays.

Intervention de Jean-Marie MAHU, Casi 85 : les tandems solidaires était un défi à mettre en œuvre car il n'existait pas de dispositif similaire en Pays de la Loire. Il a été mis en place grâce à l'accompagnement de plusieurs RRMA. Il faut à présent solliciter les collectivités territoriales pour des cofinancements de ce dispositif.

## Présentation des comptes de résultat –Benoit PILET et Vianney EZANNO

Benoît PILET met en avant les éléments suivants :

- Agrandissement de l'équipe avec l'accueil de deux apprenties
- Investissement dans du matériel informatique et mobilier
- Frais de déplacement et d'organisation d'événements réduits dans le contexte de la crise sanitaire
- Dispositif Totem, Tandems Solidaires, Semaines de l'Afrique et campagne Liban intégrés à la mission l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité à l'internationale (ECSI)
- Rémunération de prestataires consultants et partenaires intégrée à la mission Accompagnement.

Evolutions budgétaires :

- Budget quasi nul en 2018 (année de démarrage), avec excédent important en raison de subventions non consommées
- Déficit lié à des reports d'utilisation de subvention en 2019
- Résultat de 9 012 € en 2020 ; Proposition d'affectation à un compte de réserve de trésorerie
- Constitution sur 3 ans d'un fonds associatif de près de 30 000 €

Résultat 2020 :

- Excédent brut d'exploitation de 13 000 €
- Marge nette d'autofinancement de 11 000 €
- Variation du fonds de roulement de 23 000 € (augmentation de 13 %)
- Trésorerie positive de 68 000 €

Les indicateurs de court terme sont positifs et permettent la consolidation de l'assise financière de long terme, qui est également consolidée par un apport associatif de 20 000 € (prêt à taux zéro), ce qui permet d'avoir une certaine sérénité sur la vision gestionnaire.

Les comptes de résultat sont présentés en annexe 3.

*Interventions et échanges :*

Jean-Marie MAHU, Casi 85 : Quel est l'engagement des partenaires financiers dans la durée ?

L'ambassadeur M. Jean-Yves ROUX : Le RRMA peut compter sur le soutien de l'Etat pour continuer ses activités et les développer. Le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales prévoit d'augmenter l'aide publique au développement à 0,55% du revenu national brut d'ici 2022.

Daniel LAIDIN, Président remercie l'ambassadeur de son intervention et indique aux membres de l'Assemblée Générale que la feuille de route validée par l'Etat et le Conseil Régional garantit la pérennité de l'action du RRMA en termes de disponibilité de moyens.

## Rapport du commissaire aux comptes - Intervention de Julien MALCOSTE

C'est la première intervention du commissaire aux comptes car les comptes 2019 n'avaient pas besoin d'être certifiés. Les comptes 2020 sont certifiés.

Les discours des intervenants rassurent le commissaire aux comptes en termes de pérennité des ressources et des actions.

Le rapport du commissaire aux comptes et le rapport spécial sont présentés en annexes 4 et 5.

*Interventions et échanges :*

L'ambassadeur Jean-Yves ROUX : l'analyse des perspectives de poursuite et de pérennisation du soutien de l'Etat à l'activité du RRMA est fondée sur l'appréciation portée à la qualité du travail effectué par le RRMA.

Daniel LAIDIN, Président, remercie Benoit PILET pour son travail de trésorier et le maire d'Angers pour la mise à disposition des locaux. Il demande que le résultat de 9 012 € soit porté sur un compte de réserve de trésorerie.

## Présentation de la feuille de route 2021 – 2023 et du rapport d'orientation 2021 -

Mathilde BEZIAU, Maud BEGUIN et Marion PRUDHOMME

La feuille de route 2021-2023 a été rédigée par la commission programmation et validée par les administrateurs. Elle est présentée en annexe 6.

Les thématiques suivantes sont soumises au vote des participants pour le grand événements 2022 :

- Changement climatique
- Inclusion, égalités des sexes, automatisations des femmes
- Jeunesse et formation professionnelle

**La thématique retenue est « changement climatique, énergie renouvelable et biodiversité »,** avec 41% des voix.

*Interventions et échanges :*

Hervé PILLAUD indique que les besoins de formation des jeunes en Afrique constituent l'élément central qui emmène tous les autres. Stephen BONNESOEUR abonde en ce sens.

L'ambassadeur Jean-Yves ROUX indique que les trois thématiques peuvent se croiser et sont prioritaires pour l'Etat.

### Présentation du budget prévisionnel 2021 - Benoit PILET

Le RRMA a connu une augmentation de ses charges en 2020, avec la mise en œuvre des projets RECITAL, Clés en main Madagascar et le démarrage espéré de nouveaux projets « Clé en main ». Le calibrage de l'équipe se fera en fonction des projets développés : pérennisation du poste d'assistant administratif, recrutement de renforts ponctuels.

*Interventions et échanges :*

Jean-Marie MAHU espère que la Caisse des dépôts et Consignations s'engage dans les projets du RRMA (comme ils avaient envisagé de le faire à la création du RRMA).

Bruno GOUESCLOU, le représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations, indique qu'il prendra attache avec la directrice du RRMA pour évoquer cette question, notamment en lien avec la fondation CDC Développement Solidaire qui soutient des projets de coopération internationale.

### Vote des 5 résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le rapport moral 2020 est approuvé par 90% des membres du collège 1 (10% ne se prononcent pas), 80% des membres du collège 2 (20% ne se prononcent pas), 78% des membres du collège 3 (22% ne se prononcent pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), ce qui correspond à un résultat pondéré de 84% des voix en faveur de la validation du rapport moral.

#### **Résolution 1 : L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2020.**

Les comptes 2020, le rapport du commissaire aux comptes et l'affectation du résultat à un compte de réserve de trésorerie sont approuvés par 90% des membres du collège 1 (10% ne se prononcent pas), 81% des membres du collège 2 (19% ne se prononcent pas), 78% des membres du collège 3 (22% ne se prononcent pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), ce qui correspond à un résultat pondéré de 85% des voix en faveur de la validation des comptes 2020, du rapport du commissaire aux comptes et de l'affectation du résultat à un compte de réserve de trésorerie.

#### **Résolution 2 : L'Assemblée Générale approuve les comptes 2020, le rapport du commissaire aux comptes et l'affectation du résultat à un compte de réserve de trésorerie.**

La feuille de route 2021-2023 est approuvée par 90% des membres du collège 1 (10% ne se prononcent pas), 81% des membres du collège 2 (19% ne se prononcent pas), 78% des membres du collège 3 (22% ne se prononcent pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), ce qui correspond à un résultat pondéré de 85% des voix en faveur de la validation du rapport moral.

#### **Résolution 3 : L'Assemblée Générale approuve la feuille de route 2021-2023.**

Le rapport d'orientation 2021 est approuvé par 90% des membres du collège 1 (10% ne se prononcent pas), 80% des membres du collège 2 (20% ne se prononcent pas), 56% des membres du collège 3 (44% ne se prononcent pas).

pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), ce qui correspond à un résultat pondéré de 79% des voix en faveur de la validation du rapport moral.

**Résolution 4 : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation 2021.**

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé par 90% des membres du collège 1 (10% ne se prononcent pas), 81% des membres du collège 2 (19% ne se prononcent pas), 78% des membres du collège 3 (22% ne se prononcent pas) et 89% des membres du collège 4 (11% ne se prononcent pas), ce qui correspond à un résultat pondéré de 85% des voix en faveur de la validation du rapport moral.

**Résolution 5 : L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2021.**

### Election des administrateurs

Le nombre de candidatures reçues correspondant au nombre de sièges à pourvoir pour chaque collège, il n'est pas nécessaire de procéder à un vote. Aucun membre ne s'oppose à la liste suivante, qui constitue donc le nouveau Conseil d'Administration de Pays de la Loire Coopération Internationale, pour un mandat de 3 ans :

Collège	1 – Collectivités territoriale	2 - Associations	3 – Etablissements d'enseignement et de recherche	4 – Acteurs économiques
Titulaire 1	Benoît Pilet / Angers	Jean-Marie Mahu / CASI 85	Marie-Caroline Hamon / DEC 44	Daniel Laidin / CMAR
Suppléant 1	A déterminer	Patrick Frénel / MCM	A déterminer	Philippe Bely / CMAR
Titulaire 2	Philippe Porté / La Roche	Christophe Dellièvre / CCFD 53	Philippe Mercier / Lycée pro Bougainville	Pierre Peigné / IOC
Suppléant 2	A déterminer	Bernard Poinel / CCFD 49	Laurence Fontaine / Lycée Couzinet	Anne Robergeau / IOC
Titulaire 3	Fabienne Deletang / Rezé	Florence Condamine / Essentiel	Kamal Régragui / CNEAP	Jean-Loïc Landrein / CRA
Suppléant 3	A déterminer	Pierre Demerlé / Guinée 44	A déterminer	A déterminer
Titulaire 4	Christine Guerriau / Région	Frédéric Macquet / Transmad	Stephen Bonnessoeur / NTA	Jean-Pierre Gilet / CRESS
Suppléant 4	A déterminer	Caroline Overgoor Ba / AFDI	Valérie Lepage / NTA	A déterminer
Titulaire 5	Catherine Bouché / Allonnes	Pape Sarr / COSIM	Mohamed Ramdani / ESEO	Vincent Olangua / SCE
Suppléant 5	Céline Pellemoine / Allonnes	Mamadou Karfa Sane / Carambenor	Françoise Grolleau / Université d'Angers	A déterminer
Titulaire 6	Amadou Kouyaté / La Flèche	Régis Balry / CRAJEP	Jean-Benoît Portier / Istom	Jacques Thierry de Ville d'Avray / ECTI
Suppléant 6	A déterminer	Muriel Delanoue / CRIJ	Hervé Pillaud / Group Etablières	Claude Foulon / ECTI

### Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le président Daniel LAIDIN déclare la séance levée à 12h33 en remerciant les participants et l'équipe du réseau.

Fait à Angers, le 21/04/2021

Le Président Daniel Laidin



Pays de la Loire Coopération Internationale  
ANGERS LOIRE METROPOLE  
83 rue du Mail - BP 80011 - 49100 ANGERS  
SIRET 841 096 049 00015